

Jeudi 23 novembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Label cités éducatives Alençon-Perseigne : point d'avancée

### Le programme gouvernemental "Cités éducatives"

Ce programme gouvernemental « cités éducatives » a été lancé en 2019 dans le cadre de la *Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers*. Il est né de la nécessité d'avoir une action renforcée en matière éducative dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville les plus en difficulté. Co-piloté par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et ses Sports et par le ministère chargé de la ville, il consiste à déployer de manière coordonnée des moyens humains et financiers publics supplémentaires afin de favoriser l'égalité des chances. Ainsi, les cités éducatives s'ajoutent aux politiques publiques mises en œuvre par ailleurs dans les quartiers concernés et visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant et après le cadre scolaire.

L'attribution de ce label d'excellence à un territoire dont les acteurs décident de faire de l'éducation une priorité partagée s'effectue sur la base d'un référentiel national qui encourage un pilotage resserré et des actions renforcées autour de trois grands objectifs qui guident l'ambition des cités éducatives :

- Conforter le rôle de l'école ;
- Promouvoir la continuité éducative ;
- Ouvrir le champ des possibles.

### La labellisation du quartier de Perseigne à Alençon

En 2022, le quartier de Perseigne a été labellisé pour la période 2022-2024, ce qui s'accompagne de l'attribution d'une dotation annuelle de 215 000 €. Ce dispositif, piloté par la Préfecture de l'Orne, les collectivités (Ville d'Alençon et Communauté Urbaine d'Alençon) et l'Éducation Nationale, est animé par une cellule opérationnelle composée d'agents de ces institutions.

### Les comités de pilotage et les actions initiées

Le 3 juillet 2023, un comité de pilotage commun aux dispositifs et démarches éducatives du quartier de Perseigne (contrat local d'accompagnement à la scolarité, réseau d'éducation prioritaire renforcé, programme de réussite éducative et cité éducative) a permis de mettre en valeur la diversité

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication Ville et Communauté Urbaine d'Alençon  
02 33 32 40 58 // [communication@cu-alencon.fr](mailto:communication@cu-alencon.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
02 33 80 62 60 // [pref-communication@orne.gouv.fr](mailto:pref-communication@orne.gouv.fr)

Jeudi 23 novembre 2023

et la richesse de l'offre éducative existante. Il a également été consacré à valider la programmation des actions retenues au titre de l'année civile 2023.

Un comité de pilotage dédié à l'évaluation a eu lieu mardi 14 novembre 2023. Il s'est décomposé en deux temps :

- Un premier temps de travail interactif regroupant 40 professionnels de terrain pour évaluer et proposer des améliorations sur différentes thématiques : le partenariat, l'impact sur les publics, la mobilisation des publics, l'innovation
- Un second temps sous la présidence de Monsieur Sébastien JALLET, Préfet de l'Orne, de Madame Delphine MAUROUARD, Secrétaire générale des services de l'Éducation Nationale de l'Orne et de Monsieur Joaquim PUEYO, Maire d'Alençon et Président de la Communauté Urbaine d'Alençon, dont le déroulé était le suivant :
  - Présentation d'actions :
    - Le séjour de rupture en Norvège (CUA)
    - Égalité Filles/Garçons et lutte contre les stéréotypes de genre (Régie des quartiers alençonnaise)
    - Santé sexuelle des jeunes filles et des femmes et précarité menstruelle dans les Cités éducatives (Planning familial)
    - Classe transplantée itinérance à vélo (Éducation nationale)
    - Il suffira d'un signe (La Luciole)
    - Action de proximité culturelle et sociale (Zone 61)
    - Festival de rue (Centre social Paul Gauguin)
  - Bilan chiffré
  - Restitution des ateliers du premier temps
  - Perspectives 2024 : concordance des démarches contrat de ville et cité éducative, calendrier de l'appel à projets, orientations complémentaires (petite enfance, mobilité des jeunes, accès aux droits et à la santé, accès à des activités favorisant l'ouverture vers l'extérieur), etc.

Au total, 61 personnes étaient présentes représentant les institutions (État, Éducation nationale, Ville et Communauté Urbaine d'Alençon, Conseil départemental de l'Orne, DRAC, PJJ, IME La Garenne, EPIDE, Canopé), le secteur associatif (Centre social Paul Gauguin, Centre social Édith Bonnem, Planning Familial, Mission Locale, Compagnie Halem, Régie des quartiers alençonnaise, Zone 61, La luciole, Boîte aux lettres, Pôle S, Bureau information jeunesse, Pupilles de l'enseignement public de l'Orne), et les habitants (des membres du Conseil de quartier de Perseigne).

#### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication Ville et Communauté Urbaine d'Alençon  
02 33 32 40 58 // [communication@cu-alencon.fr](mailto:communication@cu-alencon.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
02 33 80 62 60 // [pref-communication@orne.gouv.fr](mailto:pref-communication@orne.gouv.fr)